



## RECOMMANDATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE 2025

### PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELLES (PSNC) ENCADREMENT ET VIGILANCE

#### CONTEXTE:

Les pratiques de soins non conventionnelles (PSNC) regroupent un ensemble très varié de méthodes, aussi appelées médecines alternatives, complémentaires, naturelles ou douces, qui ne sont pas ou seulement partiellement reconnues scientifiquement. Le secteur est en pleine expansion, porté par une demande croissante de bien-être, de sens et d'accompagnement global. Cette diversité attire de nombreux membres au sein de la coopérative Smart, où ces métiers sont acceptés et référencés dans le registre des activités.

À ce jour, il est important de noter que le nombre de cas rapportés d'abus ou de dérives dans ce cadre reste dérisoire. Toutefois, la nature même de ces pratiques, et la difficulté à détecter certains abus, invitent à maintenir une vigilance adaptée.

---

#### DÉBATS:

Le comité d'éthique souligne que la vigilance doit s'exercer sans stigmatisation ni suspicion systématique envers les praticien·nes. L'insolite n'est pas synonyme de danger: il s'agit d'accompagner les membres et de sécuriser les pratiques, dans le respect de la diversité des approches.

Les risques identifiés concernent principalement les dérives thérapeutiques (abus de faiblesse, faux souvenirs, rupture sociale, perte de chance médicale), les dérives sectaires (emprise psychologique, isolement, exploitation financière), et l'absence de régulation claire.

Certains facteurs de risque sont connus: publics vulnérables, discours antiscientifiques ou dogmatiques, promesses fallacieuses de guérison, tarification abusive, passif judiciaire du praticien ou de la méthode.

Chez Smart, l'équipe support n'a généralement pas accès aux client·es des praticien·nes membres, en particulier lorsque ceux-ci et celles-ci utilisent le dispositif de d'encaissement sans facturation pour enregistrer leurs prestations de soins non conventionnels. Dans ce cadre, la relation commerciale se limite souvent à une déclaration administrative, sans que Smart ne connaisse l'identité ou les coordonnées des bénéficiaires finaux. Par ailleurs, il arrive fréquemment que les client·es ignorent que leur praticien·ne déclare son activité via Smart. Cette configuration rend la détection d'éventuels



abus particulièrement difficile, car elle repose principalement sur le signalement spontané des personnes concernées.

La posture recommandée privilégie le dialogue ouvert et factuel avec les praticien·nes, l'analyse individualisée de chaque projet, la vérification des compétences et antécédents, et la fourniture d'un cadre clair sur les obligations d'information et de non-substitution aux soins médicaux.

Enfin, il est recommandé d'adopter un langage neutre et bienveillant, d'éviter les jugements de valeur, et de s'appuyer sur les ressources externes (CIAOSN, MIVILUDES, ordres professionnels) en cas de doute.

---

## RÉSUMÉ ET RECOMMANDATION:

Le comité d'éthique estime que les pratiques de soins non conventionnelles peuvent être exercées dans le cadre de la coopérative, sous réserve du respect des valeurs de Smart et d'une vigilance proportionnée aux risques identifiés.

Il est recommandé:

- D'élaborer une charte interne spécifique aux PSNC, précisant les critères de vigilance, les obligations d'information et de consentement, et les dispositifs d'alerte.
- De mettre en place un processus d'accueil et d'accompagnement des praticien·nes, incluant un entretien à l'entrée et des actions de sensibilisation régulières.
- D'adopter une posture de dialogue ouvert, sans stigmatisation, en co-construisant les solutions avec les membres concernés.
- De rappeler que la responsabilité collective consiste à garantir la sécurité des membres tout en respectant la diversité des pratiques.
- De maintenir une veille active sur les signalements et de solliciter les ressources spécialisées en cas de doute.

Le comité souligne que la rareté des cas d'abus ne doit pas conduire à relâcher la vigilance, mais invite à maintenir une attitude ouverte, bienveillante et proportionnée.

*Source principale: «Pratiques de soins non conventionnelles – Informations et recommandations quant aux risques de dérives», Smart Belgique, juillet 2024, Léa Gaillet.*